

ABROGATION DU PLAN D'EXTENSION CANTONAL PEC N°24 QUATER "RIVES DU LAC DE NEUCHÂTEL"

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT (DGTL)

à Lausanne, le - 1 OCT. 2024

Le directeur général :



SOU MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 30 octobre au 28 novembre 2024

Le Vice-Syndic Secrétaire :



APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT


Lausanne, le

La Cheffe de Département

ENTRÉE EN VIGUEUR LE



LÉGENDE

 Périmètre du PEC N°24 quater "Rives du lac de Neuchâtel" abrogé

ECHELLE 1 / 2'000

 100m

